

# LE TEMPS

---

Société Lundi 15 juin 1998

## Les accompagnateurs en montagne investissent les Alpes

Par Stéphane Herzog,

**Madeleine Wiget, alpiniste et médecin, ouvre la voie aux premiers accompagnateurs en moyenne montagne jamais formés en Suisse. Les guides se montrent circonspects. Mais le marché de l'aventure «culturelle» dans les Alpes les intéresse aussi.**

«Ne dites surtout pas que nous formons des guides de montagne!», insiste l'alpiniste et médecin Madeleine Wiget. En novembre 1997, cette femme a lâché dans la nature la première volée helvétique d'accompagnateurs en moyenne montagne. Un groupe formé sous sa direction dans le gîte de Saint-Jean (val d'Anniviers). Dépourvus d'un diplôme officiel, ces six pionniers de la balade culturelle et ludique ont déjà commencé à travailler, pour des hôtels ou des offices du tourisme.

S'il reste pour le moment impossible d'articuler des chiffres en ce qui concerne la demande pour ce type d'activité, il suffit de penser aux milliers de Suisses qui chaque année s'envolent pour trekker au Népal ou dans les Andes, pour imaginer ce qu'elle pourrait représenter dans notre pays. Qu'il s'agisse du Jura ou des Alpes, nos montagnes représentent un territoire d'aventure extraordinaire.

Certains l'ont déjà compris, comme le Genevois Charles Lehmann, accompagnateur en montagne formé en France, qui organise notamment des «randos» de plusieurs jours sur des sentiers muletiers de Suisse centrale. «Un accompagnateur c'est un guide de ville transposé en montagne, qui fait découvrir ce milieu sous son angle naturel et culturel», dit-il. Autre exemple d'un trek «culturel», celui proposé par le gîte de Saint-Jean entre le val d'Anniviers et la vallée de la Sesia, en Italie, sur les traces de pèlerins anniviards, qui entre 1700 et 1900, effectuaient ce trajet.

L'initiative de Madeleine Wiget, primée en novembre passé par Sierre Région et le Groupement suisse des régions de montagne, tombe donc juste. Elle est en train de secouer le monde du tourisme suisse. A commencer par le Valais, où les autorités cherchaient depuis dix ans à intéresser les guides à ce nouveau métier. «Ils ont dédaigné cette profession. Par peur de la concurrence. Et aussi, par une sorte de fierté», dit Jean-Paul Revaz, chef du Service de la promotion touristique et économique du canton du Valais.

Mandaté par le Conseil d'Etat, ce fonctionnaire dirige un groupe de travail pour la création d'un brevet cantonal d'accompagnateur en moyenne montagne. «Nous voulons conclure rapidement au niveau cantonal. Ensuite, la question d'un brevet fédéral sera posée à Berne. Il s'agit d'aboutir à un diplôme qui sera également reconnu en France et ailleurs en Europe, comme c'est déjà le cas pour les guides», lance-t-il.

Dans les vallées, les jeunes montagnards sont sensibles à cette ouverture. «Le tourisme de masse a rapporté beaucoup d'argent aux Valaisans, mais il a fait des dégâts et éloigné les montagnards de leur culture, estime Madeleine Wiget. Aujourd'hui les jeunes ont envie d'apprendre ce que savaient leurs grands-parents. L'accompagnateur sait guider un groupe dans un trekking, mais possède également

des connaissances sur la culture de sa région, la botanique, la faune, l'astronomie, l'hydrologie, la météorologie, la géologie, et la santé. Bien sûr, ajoute cette alpiniste, nombre de guides sont déjà naturellement des accompagnateurs en montagne.»

Accompagnateur, guide, où se situe exactement la limite entre ces deux métiers? Le territoire des guides est celui du danger: glaciers, parois de pierre et de glace, neige, etc. Il requiert des compétences spécifiques en matière sportive et en ce qui concerne la sécurité. Par conséquent toute progression qui demande l'utilisation de matériel de haute montagne (corde, baudriers, crampons, etc.) ressort du travail des guides. «Les glaciers, les via ferrata (voies équipées avec des prises artificielles, mais qui demandent en principe un assurage) sont réservés aux guides», avertit l'Association des guides du Valais. Elle se prononce contre l'activité d'accompagnateur en montagne en hiver ou dans des conditions hivernales, mais soutient l'idée d'un brevet cantonal d'accompagnateur et celle d'une collaboration dans la formation des professionnels de ces deux métiers. «Nous sommes dans un marché libre. Les bureaux de guides devraient rapidement intégrer cette nouvelle offre. Il y a une complémentarité logique entre ces professions», tranche François Perraudin, guide au Châble.

En France par contre, où le métier existe depuis vingt ans et compte 2000 professionnels, les sorties en raquettes sont autorisées pour les accompagnateurs en montagne. La question se posera aussi en Suisse, où il existe déjà un problème de délimitation des compétences entre les professeurs de ski et les guides, notamment lorsque ces premiers emmènent des clients hors des pistes.

Quoi qu'il en soit, la formation organisée par Madeleine Wiget attire du monde. «En 1998, 300 demandes me sont déjà parvenues», dit-elle. A Saint-Jean, le cursus d'accompagnateur en montagne s'effectue sur deux ans, avec environ 70 jours de cours pratiques et théoriques, plus une somme importante de travail personnel. L'écolage coûte 7000 francs. Les cours sont donnés par une trentaine de professionnels. Parmi lesquels des guides, des ingénieurs, des historiens, des conteurs, des météorologues, des paysans, et bien sûr, des vigneron.

Balades d'une demi-journée ou treks de deux semaines, quels seront les prix pratiqués par les accompagnateurs suisses? «Pour l'heure, le marché est libre. Je pars avec des groupes d'une dizaine de personnes pour 250 francs la journée», indique Charles Lehmann, qui cotise au même type d'assurance responsabilité civile que les guides de haute montagne. Le prix d'un guide est plus élevé (au moins 365 francs la journée) mais en haute montagne, la présence d'un professionnel vaut plus que de l'or.

**LE TEMPS © 2011 Le Temps SA**